

M. Rémi THOMAS - 06 82730975

25 Rue Louis BRAILLE
77144 CHALIFERT

Chalifert, le 6/8/18
11h55.

Cher Mairie,
Je me permet d'insérer ma demande au sein de l'une
des requêtes présent, concernant le PLU et notamment concernant
le principe d'aménagement de l'OAP n°2.

Je suis propriétaire de la parcelle n° 1047.
Aussi je constate que la zone verte "continuité de jardins"
est implantée en périphérie de l'OAP sauf derrière mon jardin.

Nous aimerions, (mes voisins et moi-même) que la
continuité verte soit prolongée en périphérie des parcelles
limitrophes soit 1261, 1258 et 1271.

La parcelle 1261 constitue un bosquet boisé très agréable.
Il répond à votre définition de "continuité verte".

Je requiert donc que la totalité de la périphérie de l'OAP soit constituée
de la "continuité verte" afin de respecter la ~~logique~~ logique
et la mécanique de développement.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

R. Thomas